



SNCL INFOS n° 10 du 26/01/09 au 08/02/09

## Éditorial



### Journée d'action du 29 janvier 2009

Le SNCL et la FAEN, ainsi que six autres fédérations de l'Éducation Nationale appellent les personnels de l'Éducation Nationale à **faire grève** et à **participer aux manifestations du jeudi 29 janvier** pour s'opposer aux fermetures de postes, aux réformes de démantèlement du service public d'éducation, à la baisse du pouvoir d'achat et aux attaques contre les statuts.

Nous pouvons affirmer que **cette journée d'action est un succès**.

En effet, les chiffres communiqués par le ministère montrent **la constance d'une forte mobilisation dans les écoles, ainsi qu'une progression du nombre de grévistes dans le second degré**.

Types d'établissements	% ministériels	
	29/01/2009	20/11/2008
Écoles	47,92%	48,62%
Collèges	32,04%	24,41%
LEGT	24,24%	19,42%
LP	24,18%	15,48%
ATOS	22,42%	10,13%

Il faut, de plus, se rappeler que **ces chiffres sont artificiellement minorés** par le ministère comme nous l'avons démontré en page 26 de notre bulletin national de janvier.

En réalité, **les pourcentages ministériels doivent être majorés de près de 50 %**, ce qui donne une majorité de grévistes chez les enseignants, chose rare, surtout dans le contexte actuel.

Le **lundi 2 février** les confédérations doivent se rencontrer pour évoquer les **suites à donner à cette journée d'action**.

## Recrutement 2009 : toujours très insuffisant



Le ministère a choisi le 31 décembre pour dévoiler, au beau milieu des vacances scolaires et des fêtes de fin d'année, les nombres de postes mis aux divers concours de recrutement de personnels d'éducation et d'enseignants.

Concernant le second degré, comme on peut le constater dans les tableaux suivants, le recrutement est maintenu au niveau de l'étiage de 2008.

Ceci explique sans aucun doute la discrétion de la publication!

CONCOURS EXTERNES					
	2005	2006	2007	2008	2009
Agrégation	1 930	1 440	1 443	1 245	1 245
CAPES	7 785	5 946	6 040	5 062	5 095
CAPEPS	800	400	400	400	400
CAPLP	2 004	1 433	1 436	1 288	1 318
CAPET	647	345	276	242	242
CPE	415	200	200	200	200

CONCOURS INTERNES					
	2005	2006	2007	2008	2009
Agrégation	942	760	760	760	760
CAPES	1 250	805	847	608	608
CAPEPS	120	40	0	0	0
CAPLP	301	302	244	220	220
CAPET	102	60	49	12	12
CPE	55	20	0	0	0

Années	Externes	Internes	Divers	Totaux
2005	13 581	2 698	1 496	<b>17 775</b>
2006	9 564	2 009	143	<b>11 716</b>
2007	9 595	1 911	155	<b>11 661</b>
2008	8 437	1 637	113	<b>10 187</b>
2009	8 500	1 752	50	<b>10 302</b>

Il faut ajouter à ces chiffres le recrutement par voie contractuelle de personnes handicapées: 200 en 2008 et 250 en 2009. **En maintenant le recrutement 2009 au niveau de 2008.**

**Xavier DARCOS persiste à ne compenser qu'un départ d'enseignant sur deux.**

Pour davantage de précisions, consultez notre article complet sur le **bulletin national de février**.

## Motion des élus au Conseil National de la Vie Lycéenne

En réponse aux suppressions de postes et à la réforme du lycée, les élus au CNVL ont rédigé une motion dont vous trouverez ci-dessous des extraits :



« Pour l'année 2009-2010, le Ministre de l'Éducation nationale prévoit la suppression de 13 800 postes d'enseignants et de personnels d'encadrement, tout en voulant mettre en place une réforme du lycée, sur laquelle nous restons ouverts au débat. Ces suppressions se veulent justifiées par une baisse démographique, mais surtout par la nécessité de réaliser des économies budgétaires.

Par conséquent, elles conduisent à une dégradation de l'encadrement des lycéens, de leurs conditions d'études et de réussite »

« Les élus du Conseil National à la Vie Lycéenne (CNVL), signataires de cette motion, souhaitent, pour construire le nouveau lycée dans de bonnes conditions, avoir l'assurance des moyens accompagnant la future réforme [...et] demandent un moratoire sur les suppressions de postes, afin de préserver le droit à l'avenir de tous les lycéens de France ».



## Recrutement 2009 A.E.F.E.



Rappel de quelques dates prévisionnelles concernant les opérations de recrutement d'enseignants à l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger.

- **La sélection** s'effectue du **20 au 23 janvier 2009** pour le premier degré, du **2 au 6 février** pour les personnels du second degré.
- **Les entretiens** avec les personnels du premier degré devraient se dérouler du **9 au 24 février 2009**, du **16 au 27 février** pour ceux du second degré.
- **Les réunions des CCPCA** (Commissions Consultatives Paritaires Centrales à l'Agence) auront lieu les **11 et 12 mars** pour les personnels du 1er degré, les **18 et 19 mars 2009** pour ceux du 2nd degré.

## Mastérisation de la formation des enseignants

Les villes de moyenne importance, inquiètes du rapprochement des IUFM avec les universités, ont été reçues par le ministre de l'Éducation Nationale afin de « faire un tour d'horizon des problèmes » rencontrés par les villes moyennes en matière éducative.



## Taille des structures pédagogiques

Le ministère utilise différents indicateurs, en nombre croissant, pour définir les conditions d'accueil des élèves et de travail des enseignants, estimant que pour le second degré le nombre moyen d'élèves par enseignant (12) recouvre des réalités tellement différentes qu'il est difficilement utilisable, de même que le nombre d'élèves par division (24).

En effet, en collège, **19 % seulement des enseignements sont dispensés en groupes** contre 49 % en lycée d'enseignement général et technologique.

Le ministère utilise aussi l'indicateur **nombre d'élèves dont un enseignant a en moyenne la charge pendant une heure**.

Cet indicateur est de 16 pour l'enseignement professionnel, de 23 pour les collèges et le second cycle général et technologique et de 28 en CPGE.

Le ministère évalue également "la taille de la classe vue par l'élève" ainsi que le **nombre d'élèves vus en moyenne par un enseignant pendant une semaine**. Ce nombre moyen varie selon les disciplines. Il s'échelonne de **31 élèves par semaine** (génie industriel des structures métalliques) à **375** (éducation musicale).

On peut multiplier les indicateurs à l'envi, ils ne changent pas la réalité : **les effectifs moyens des classes augmentent, le nombre de groupes à effectifs réduits continue de diminuer en collège**.



Par contre, **le nombre d'élèves pris en charge par un enseignant chaque semaine ne cesse d'augmenter**, surtout avec la progression du nombre des heures supplémentaires.

Les vagues successives de fermetures de postes vont continuer d'aggraver la situation...

## « Médiateurs académiques » contre l'absentéisme

Le ministre annonçait le 22 janvier le recrutement de **5000 "médiateurs de la "réussite scolaire"** ou plutôt de lutte contre l'absentéisme.

Le ministère a donné quelques précisions. Trois académies auront un contingent plus important : Créteil : 603, Versailles : 518, Lille : 448. La dotation des autres académies est

comprise entre 24 (Limoges) et 321 (Aix Marseille).

Ces "médiateurs" seront **recrutés par les chefs d'établissement** au début février. Ils seraient affectés **dans environ 1000 établissements** sélectionnés par les recteurs, **principalement en territoire de la politique de la ville**.

Ils devraient recevoir **une formation** dont ni la durée, ni le contenu ne sont précisés afin d'être **opérationnels le 1<sup>er</sup> mars**.

Il s'agit en fait d'une **mesure sociale**, s'intégrant dans le plan de lutte contre le chômage de recrutement de 100 000 emplois aidés (voir analyse succincte dans le bulletin national de février).